

Cours de grammaire générale, Appliquée spécialement à la Grammaire française, comparée dans ses rapports avec celle des autres langues, Donné à Angers, sous l'autorisation spéciale de la Commission de l'Instruction publique.

Numéro d'inventaire : 1980.00013.24

Auteur(s) : A.A. Malinas

Type de document : affiche

Éditeur : Académie d'Angers (Angers)

Imprimeur : Mame (Auguste), Angers

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1818

Description : Impression N&B

Mesures : hauteur : 612 mm ; largeur : 420 mm

Notes : Programme et utilité des cours de grammaire générale sur 2 colonnes séparées par une frise de lys. "A.A. Malinas, Professeur, Membre correspondant de la Société établie à Paris, pour l'amélioration de l'instruction élémentaire. Vu: Le Recteur de l'Académie, P. de Lisle". Deux tampons "timbre royal, 5 c.". "A Angers, chez Auguste Mame, Imprimeur du Roi, rue Flore.-Décembre 1818". Au dos du document, 2 notes manuscrites, une au crayon : "Cours de Grammaire donné à Angers, Angers Mane 1818, 300 francs" et une à l'encre marron: "Mr gervais rue de la tannerie"

Mots-clés : Grammaire

Filière : Élémentaire

Nom de la commune : Angers

Nom du département : Maine-et-Loire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Mention d'illustration

ill.

COURS

DE

GRAMMAIRE GÉNÉRALE,

Appliquée spécialement à la Grammaire française, comparée dans
ses rapports avec celle des autres langues,

*Donné à Angers, sous l'autorisation spéciale de la Commission
de l'instruction publique.*

Ce cours est divisé en trois parties. La première est consacrée à la connaissance des idées; la seconde, partagée en deux sections, au traité des signes et de la syntaxe, qui n'est que le rapport des signes avec les idées; la troisième, à la logique et les belles-lettres; elle est le complément du cours de grammaire générale.

Ces trois divisions forment un tout dont chaque partie ne peut exister sans les deux autres. Commencer par traiter des signes, sans préalablement parler des idées qu'ils rappellent, et de leurs liaisons, comme cela se fait le plus communément, n'est-ce pas enseigner la nomenclature d'une langue, sans donner la signification des termes qu'elle emploie? Comment, sans la connaissance de nos différentes espèces d'idées et de leurs rapports, pouvoir user de ces signes avec certitude, clarté et précision? Comment pouvoir les lier, pour exprimer ces idées et ces rapports?

La première partie est donc importante à connaître, elle est le lien commun de toutes les langues comme de tous les peuples; c'est elle qui a donné des lois à la grammaire générale, et ce n'est que par elle que l'on peut se diriger avec sûreté dans l'étude des langues particulières; elle seule peut nous en faire connaître le génie; elle est d'ailleurs l'introduction à toutes les connaissances humaines.

La seconde suit naturellement la première. Dans la première section, elle traite de l'invention des signes, de leurs espèces, de leur modification; elle les classe, et donne ensuite l'art étymologique; la seconde section, d'après la connaissance des idées et de leurs rapports, donne la manière d'arranger les signes pour exprimer ces idées et ces rapports. Toutes nos connaissances ne sont que des jugements; aussi, tout discours n'est-il composé que de propositions, c'est-à-dire, d'expressions de jugements. Cela confirme déjà ce que nous avons annoncé; savoir: que les trois parties de ce cours ne peuvent exister, ni être enseignées l'une sans l'autre. Ici la grammaire générale analyse chaque jugement, en résout chaque partie des signes, et les énonce dans toute leur plénitude, en suivant l'ordre successif des idées; et en exprimant leurs rapports tels qu'ils sont donnés ou conçus, puis, s'emparant des procédés de la grammaire particulière, elle en fait observer les différences et le génie.

La troisième partie nous montrant l'art d'analyser, de classer de lier nos jugements par ce qu'ils ont de commun, nous donne non seulement la méthode pour arriver avec certitude à la connaissance des idées, mais encore nous enseigne la manière de dévoiler, de déjouer tout discours captieux, d'en signaler toutes les erreurs. L'art de raisonner, en un mot, justifiera sans doute et notre marche et nos procédés, et achèvera de confirmer qu'avoir des idées, parler et raisonner, sont en effet trois choses inséparables.

Quant à notre manière de professer, nous ferons en sorte d'appliquer toujours nos raisonnements à des objets précis, pour ne point trop fatiguer l'esprit des personnes qui nous suivent, point l'habitude des abstractions.

Il faut que notre discours puisse être à la portée de toute intelligence, puisque la science que nous traitons doit être d'un usage général. Nous ferons donc absolument comme si l'objet qui doit nous occuper était neuf pour nous, analysant et classant d'après l'expérience, sans jamais laisser échapper aucune vérité intermédiaire. C'est ainsi qu'une marche sûre et facile, mais lente à la vérité dans les commencements, par rapport aux objets qu'il faut examiner, doit nous préparer à des progrès rapides et nous faire porter, surtout par la suite une rectitude d'esprit particulière dans toutes les connaissances que nous voudrions embrasser.

(Extrait de la feuille d'Angers, 25 juin 1821.)

Ce cours ouvrira le _____ pour continuer
tous les jours de chaque semaine, de _____ à _____ heures, rue
ou se prennent les inscriptions.

Angers, ce _____

A. A. MALINAS, Professeur, Membre correspondant
de la Société établie à Paris, pour l'amélioration
l'instruction élémentaire.

Vu: Le Recteur de l'Académie, P. DE LISLE.

Noter: Le volume cours préparé pour les dames, se donne dans l'instruction élé-
mentaire par M. le MALINAS, sous le titre de Manuel de l'élève, à l'usage des dames, au
prix de 1 franc. On trouve aussi les autres branches d'instruction.

A. Angers, chez M. le Recteur de l'Académie, ou chez M. le Directeur de l'École normale.

